

LYON Justice

Squat de migrants la Guillotière : décision attendue le 21 février

L'affaire a été plaidée vendredi matin au tribunal de grande instance de Lyon. Les propriétaires réclament l'expulsion immédiate du bâtiment d'habitation tandis que les accusés, arguant de la trêve hivernale en cours, demandent neuf mois de délais pour quitter les lieux. Verdict attendu le 21 février.

Vendredi 14 février, 9 heures. Devant le Tribunal de grande instance (TGI), c'est l'effervescence. Des habitants de la Guillotière, réunis dans un collectif d'aide aux migrants, ont rallié le TGI rue Servient (Lyon 3^e) où se déroule le procès de onze prévenus pour occupation illégale de l'Espace communal La Guillotière au 45, rue Béchevelin (Lyon 7^e). Dans la salle d'audience, en sous-sol, des sympathisants ont pris place. Le dossier est examiné à 11 heures.



Mobilisation des habitants devant le TGI de Lyon vendredi, pour défendre le squat Espace Communal de la Guillotière. Photo Progrès/Maxime JEGAT

Onze demandeurs d'asile en provenance d'Afrique

Depuis le 24 novembre 2019, ce collectif a installé dans ce bâtiment d'habitation désert, onze demandeurs d'asile sans toit. Des hommes seuls, venus

d'Afrique et qui attendent que la préfecture se prononce sur leur statut. Face à eux, les deux frères Descours, propriétaires de ce bien de famille à la mort de leur mère fin 2018, qui se trouvent démunis face à ces occu-

pants sans droit ni titre. Une maison de famille habitée par leur mère jusqu'en 2014 dont le rez-de-chaussée était réservé au négoce de vins.

Maître Dimier, représentant Eric et Bruno Descours, demande « l'expulsion immédiate ». Si l'avocate « reconnaît les difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile sans toit, elle rappelle que leur sort relève de la responsabilité de l'État ». Et d'ajouter : « La trêve hivernale est proche mais nous ne voulons pas prendre le risque. Le bâtiment n'est plus aux normes et il y a de l'amiante. C'est pour cela que l'immeuble n'a pas été ouvert à la location. [...] »

Une intrusion malgré la sécurisation des lieux

Les frères Descours ont fait sécuriser les lieux. Insuffisant puisqu'il y aura intrusion par une fenêtre de toit donnant sur la salle à manger. Pensant à une tentative de cambriolage,

les propriétaires déposent plainte et mandatent un huissier de justice. Sur place, ce dernier ne peut entrer, bloqué par un petit nombre de personnes.

Pour Maître Najel, « c'est un dossier classique. Nous n'avons pas voulu embêter les frères Descours. L'adresse était vacante et inoccupée. » Il se veut rassurant suite à l'arrêté municipal pris le 6 février interdisant l'accès au public : « Le collectif de riverains n'a pas l'intention de transformer ce lieu en autre chose qu'un lieu d'habitation. » Sur l'effraction, l'avocat conteste : « L'ouverture avait été mal fermée. » À « la souffrance légitime des deux frères », M^e Najel oppose le sort des migrants. « Ils sont plus à l'abri et en sécurité dans ce bâtiment qu'à la rue. »

L'avocat réclame neuf mois de délai avant l'expulsion. L'affaire est mise en délibéré jusqu'au 21 février.

Marie-Christine PARRA

WTA INTERNATIONAL

OPEN 6^{ÈME} SENS[®] MÉTROPOLE DE LYON

Circuit mondial de tennis féminin

29 FÉV. 08 MARS 2020

Palais des Sports de Gerland LYON

Vos places à partir de 5€

1^{ère} édition

www.open6emesens.fr

Caroline Garcia
Ambassadrice de l'Open 6^{ème} Sens - Métropole de Lyon

6^{ème} Sens Immobilier GRAND LYON la métropole VILLE DE LYON FEDERATION FRANÇAISE SOFITEL LYON BELLECOUR PORSCHE ENGIE ESPACE COMMUNAL KONEX aïam maïa HEAD

ACHAT ET VENTE D'OR

OR EN CASH LA SEULE VALEUR SÛRE

L'agence est ouverte. BIENVENUE!

Le N°1 français de l'achat et vente de métaux précieux s'installe à

LYON CROIX-ROUSSE

2 Grande rue de la Croix-Rousse (4^e)

04 28 29 46 77 - www.orencash.fr